

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 12

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SWISSE : un an . .	4 fr. 50
six mois . .	2 fr. 50
STRANGER : un an . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteum vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Eboulement en Rochette en 1749.

On nous communique un mémo-
rial de famille, commencé à Pully
vers le milieu du siècle dernier, et
dans lequel nous trouvons la rela-
tion suivante qui nous montre que le
vignoble de Rochette, si éprouvé l'an
passé, a été, à diverses époques, dé-
vasté par des glissements de terrain.
Nous reproduisons textuellement :

Le 11 juin 1749 il s'est fait un
terrible Eboulement en Rochette,
dont il y a eu environs une pose de
celle que je cultive de L.L. E.E. c'est
Eboulée, et pour la rétablir LL. E.E.
me laisse jouir neuf an, plus mon ac-
cordé environt deux ouvrier ou celle
de messieurs de la Seigneurie de
Payerne était placée et pour récom-
pence LL. E.E. mon accordé un Sac
de moitier outre la jouissance de neuf
an mais le Sac de moitier ne sera
livré quau bout des 9 an, le même
jour de leboulement je parti pour
Payerne pour emporter les nouvelle
a Monseigneur le Gouverneur de Bu-
ren, il a eu le cœur si dur que jamais
il ne me voulu rien accordé pour mes
journée.

Memoire de ce que jy recuillay
chaque année.

En 1750 pas un pot de vin.

En 1751 environt 15 pots de vin.

En 1752 environt 6 pots à cause de
la graile.

En 1753 environt 20 pot.

En 1754 environt 3 Setier.

En 1755 environ 7 Setier.

En 1756 environt 9 Setier.

En 1757 environ 6 Setier.

En 1758 environ 9 Setier.

Nous trouvons dans un journal de 1856 les couplets suivants, inspirés par le conflit entre la Suisse et la Prusse, au sujet de l'ancienne principauté de Neuchâtel, et qui, sans l'intervention de Napoléon III, nous aurait poussé à une guerre dont nul ne pouvait prévoir l'issue.

Ce qu'il y a d'étrange et de vraiment amusant dans ces couplets, c'est

la confiance illimitée, et les illusions que nous nous faisions généralement alors sur nos propres forces militaires :

Les Suisses en 1856.(Air : *T'en souviens-tu ?*)

Le peuple entier accourt sous les bannières,
Pour repousser un injuste agresseur ;
Dans tous les corps de nos troupes guerrières
L'enthousiasme électrise les coeurs.
Pour Neuchâtel et son indépendance,
Nous braverons un glorieux trépas.
Rois de l'Europe, ayez de la prudence :
Le lion dort, ne le réveillez pas !

Nous saurons tous, si le canon se tire,
D'où partira le premier coup de feu ;
Mais le dernier ?... qui pourrait nous le dire ?
Nous combattrons à la garde de Dieu.
Et résignés, faisant fi de la vie,
Nous soutiendrons les plus rudes combats.
L'homme est petit, mais grande est la patrie :
Le lion dort, ne le réveillez pas !

Qu'avons-nous fait pour exciter la haine
Des bataillons qu'on lance contre nous ?
Nous sommes prêts pour la lutte prochaine ;
Devant Dieu seul nous plions les genoux !
Si la victoire est pour la juste cause,
Au Champ-de-Mars elle nous tend les bras.
Une bataille est pour nous peu de chose :
Le lion dort, ne le réveillez pas !

Tous à l'envi dans cette guerre inique
Les fils de Tell rempliront leur devoir ;
L'appel sacré de notre république
Les réjouit et comble leur espoir.
Dans tous les temps et dans les jours de crise,
Quel ne fut pas l'élan de nos soldats !
Tous pour chacun, c'est toujours leur devise :
Le lion dort, ne le réveillez-pas !

Qui ne connaît la valeur déployée
A Morgarten, à Sempach, à Grandson,
Où des tyrans la troupe soudoyée
Reçut alors la plus dure leçon ?...
Faits glorieux que célèbre l'histoire,
Vous pourriez bien renaitre dans ce cas.
Nous compterons de plus une victoire :
Le lion dort, ne le réveillez pas !

Décembre 1856.

H. S.

Un écrivain actuellement fort goûté, M. Pierre Loti, nous donne, dans son dernier ouvrage, un charmant souvenirs de son voyage au Japon, par la peinture de l'étonnante révolution qui s'est produite dans les mœurs de ce pittoresque pays, et donne un regret aux belles robes bariolées, aux gentilles maisons de papier, aux temples pleins d'idoles bouffonnes...

A présent, d'affreux « complets »

europeens habillent les Japonais, les tramways traversent les rues où se bâissent de laids immeubles, et la lumière électrique éclaire des maisons de banque, placées à côté des antiquités pagodes.

M. Pierre Loti s'est trouvé au Japon à l'heure la plus curieuse de cette évolution, celle où les habitudes européennes commençaient à entrer dans les mœurs, sans que, toutefois, on se fût débarrassé encore de quelque gaucherie dans les costumes adoptés, sans qu'on oubliait tout à fait les vieux usages.

Il a fait ainsi l'amusant tableau d'un bal officiel, où l'habit noir était de rigueur, où les dames étaient habillées de toilettes parisiennes. Mais il arrivait souvent que les invités, malgré leur tenue de soirée moderne, se saluaient encore à la japonaise, par mégardé, en se mettant mutuellement les mains sur les genoux ; que les mets offerts restaient intacts, parce qu'on ne savait pas trop se servir d'une cuiller, et que les élégantes de Yedo s'embrouillaient dans les quadrilles et les valse appris de la veille, en perdant la mesure.

Ce n'est guère que dans les campagnes qu'on peut retrouver la vie ingénue d'autrefois, le vieux Japon. Aussi est-ce là que se passe la plaisante petite aventure qu'il rapporte.

Il se rendait dans l'intérieur de l'île de Niphon, suivi d'un matelot de son navire qui l'accompagnait dans son excursion.

Il longeait une route, toute bordée de maisonnnettes rustiques, entourées de jardinets. De temps en temps, à une angle de chemin, il rencontrait un petit « Bouddha » de granit, abrité sous un toit de bois et portant au cou des collierettes de soie, don des fidèles. C'était un Japon tout-à-fait patriarchal que celui qu'il traversait là.

Il voyageait dans un de ces petits chars que traîne un homme-coureur, un « djinn », et il regardait avec indifférence le paysage, un peu monotone, qui se déroulait devant lui, lorsque ses regards furent tout-à-coup attirés par un étrange spectacle.

C'était si étrange, en effet, qu'il interpella son compagnon et qu'il lui demanda s'il ne rêvait point...

Mais non ! c'était bien la réalité !

Le matelot poussa comme lui un cri d'étonnement et eut un si bel accès d'indignation qu'il fut sur le point de descendre de voiture et d'intervenir.

Devant une maison isolée, avec un cynisme tranquille, un vieux et une vieille faisaient cuire (pour les manger, sans doute) deux petites filles.

Il n'y avait point à en douter : une grande cuve de bois pleine d'eau était près d'eux, posée sur un trépied, au-dessus d'un feu de banchages très clair.

Et — dedans — deux toutes petites filles, dont les têtes apparaissaient encore, émergeant à travers une légère fumée.

Quelle était cette scène atroce de cannibalisme ?

Et ce pays avait l'air si tranquille, les habitants en semblaient si doux !

Et c'est qu'ils ne se gênaient point, les deux vieux ! Ils faisaient leur atroce cuisine en plein air, ils remettaient du bois sur le feu ! Et ils riaient — à la pensée, vraisemblablement, du cruel festin qu'ils se préparaient.

Cependant, les « victimes » ne poussaient pas de cris, leur « supplice » ne leur paraissait pas autrement dououreux...

Et les voyageurs s'aperçurent avec étonnement que, elles aussi, elles riaient et qu'elles semblaient même fort gaies.

Que se passait-il donc ?

Un des coureurs donna rapidement une explication qui amusa fort aussitôt les deux Français de leur méprise.

En regardant cette scène avec plus d'attention, ils reconurent d'ailleurs qu'elle n'avait rien de tragique.

Les deux petites filles prenaient un bain, tout simplement, à la mode du pays, et les vieux, leurs grands parents, réchauffaient l'eau, à mesure, afin qu'elles ne se refroidissent point.

Avec une souriante bonhomie, ils contemplaient leurs ébats, et les fillettes dansant, plongeant, s'éclaboussant, se trouvaient fort à leur aise dans l'eau tiède.

Comme il faisait beau, le bain avait été préparé devant la maison.

Et c'était là tout le mystère de cette espèce de pot-au-feu redoutable.

La forme de la cuve, le feu lent brûlant au-dessous avaient causé toute l'erreur.

(*Petit Parisien.*)

L'assermeintachon dão Grand Conset.

La senanna passâ, onna né que mè devetessé po allâ drumi, po que ma fenna pouessè mè repétassi mon mouleton, là di dinsè : Clliâo dè la mâison nâovo que bragont tant po cein que sont d'apareint à conseiller, volumnent allâ à l'assermeintachon pè Lozena. Ora que noutron névao Jules a étâ nommâ, n'en atant dè drâi dè bragâ què leu, et mè tsapérâi dè lâi allâ assebin.

— Te faré bin, se mè repond la Mârienne ; et quand y'é vu que l'étai d'accôo, kâ faut adé êtrè d'accôo avoué son gouvernémeint, vo cheinti bin que y'é vito étâ décidâ ; assebin, demâ matin, y'é governâ dè boun'hâora, mè su razâ, et après m'êtrè revou, y'é appliyâ la cavala et y'é modâ. Lo névao étai dza parti lo dzo dévant.

Quand y'é étâ arrêvâ à Lozena et que y'é z'u dépliyi tsi François Emery, à l'hôtèl dè France, y'é trait ma roulière, posâ me n'écourdjâ, bu quartetta, et su z'u contré lo tsat.

Ein passeint su la Ripouna, lài avâi on bataillon avoué lo drapeau vaudois, onna compagni dè gendarmes et la musica militaire qu'allâvont tambou battant dão coté dè la Bârra. Lài avâi assebin duè cobliès dè tsévaux dza tot eimborellâ avoué dou ào trâi sordâ dão trein. Y'é sédiu tota cllia beinda et quand ne sein arrevâ devant la vilhie caserna № ion, lài avâi on mondo ! mâ on mondo ! pi qu'à 'na faire d'Etsalleins. Adon on a fé mettrè lè militero su dou reings ; onna reintse que tegnâi du la Tornaletta tantquie su lo pas dè porta dè la granta Cathédérâla, et l'autro dè la part delé dè la tserrâire, dão coté dè tsi Bize, qu'on arâi de duè grantés z'adzès, et lo mondo sè tegnâi pè derriâ, po vairè passâ la pararda, et on restâvè que sein remoâ.

Au picolon dè dix z'hâorès et on quart à ma montra, totès lè cliotsès dè la Cathédérâla sè sont messès à senailli, qu'on arâi bo et bin cru qu'on senâvè ào fû se n'avâi pas étâ l'assermeintachon, et on a coumeinci à vairè budzi per amont, vai lo tsaté. C'étai lè tambou et la musica qu'en avâi einmodâ 'na tota galéza, que vognont avau ; et après leu on ploton dè militero avoué lo drapeau, lo Tribunat cantonat avoué sè dou sergents ; poui lèz'hussiers avoué lâo patalons blâians et lâo vestès verdès, qu'on arâi de dâi maréchats dè France avoué lâo copabise et cé bocon dè bou verni que portavont coumeint onna tsandâla. Drâi derrâi leu, vagnâi lo président dão Conset d'Etat et lo syndiquo dè Lozena, et ti lè grands conseillers

dão canton, que ma fâi ne sé pas vo derè l'effé que cein fasâi dein lo tieu dâi bons Vaudois dè vairè ti clliâo grands citoyeins qu'on vâi adé lâo nom su lè papâi, et qu'êtiont ti méliliâ : radicaux et ristous ; conseillers d'Etat et paysans ; colonets et boutiqui ; vilhio et dzouveno. C'étai ma fâi bio. Et Jules ! que martsivâ découté on conseiller nationat ! Lè gè mè razavont.

Quand l'ont ti étâ dein la Cathédérâla, lo menistrè a fé lo prédzo ; mâ on prédzo que se lè conseillers l'ont attiutâ, et se volliont férè coumeint lo menistrè lâo z'a de, n'ia rein à risquâ po lo canton, et tot âodrâ bin. Après cein, lo syndiquo dè Lozena, qu'est assebin coumeint quoui derâi bin lo syndiquo dão Grand Conset, vu que l'est président, a liaisu oquie coumeint quiet lè conseillers dussont derè que volliont férè dinsè, et lo chancelier (pas Bismarque, mâ lo noûtro, lo coumandant dè la dûe) a criâ lo rolo, et ti lè conseillers, lè z'ons après lè z'autro ont du sè lévâ et derè : Je le promets ! ein lévînt lè dou dâi dè la man drâite, tot coumeint lè trâi Suisse dão Gruteli.

Et tandis ce temps, on oïssâi lè débordenâiès dè duè pices dè canon, que cein fasâi, ma fâi, dâi rudès zonâiès.

Ah ! non de non ! coumeint mon tieu borattâvè quand y'é oïu criâ Jules, mon névao, et que m'a fé pliési dè lâi oûrè repondrè cranameint : Je le promets ! et na pas : présent ! coumeint à on asseimblâie dè la fêté.

Après cein, la musica ein a djuï iena, lo menistrè a de : « Allez en paix, » et l'assermeintachon étai fêté. Lè conseillers sont retornâ à Grand Conset, lè sordâ ont étâ licenciyi vai la Grenetta, et tsacon est z'allâ bâirè on verro po sè retsâodâ on bocon, kâ ne fasâi rein tant tsaud à l'église.

La bouillotte.

Un chef de gare nous raconte cette amusante histoire, qui a le mérite d'être parfaitement authentique.

Il n'y avait encore que très peu de temps que les wagons de la Suisse-Occidentale étaient pourvus de bouillottes pour l'hiver, et le secrétaire municipal d'une commune dont nous taisons le nom, ne connaissait pas encore ce nouveau genre de chauffette. Aussi, un jour qu'il se trouvait dans le train, regardait-il avec une vive curiosité un voyageur de commerce se chauffant les pieds sur la bouillotte du compartiment.

Au bout d'un certain temps, il dit à son vis-à-vis : « Vous avez là quelque chose de bien commode, mossieu. »